

Auch, le 28 septembre 2016

## INFORMATION DE LA POPULATION

### Présence de pesticides dans l'eau destinée à la consommation humaine

Les prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé sur l'eau du réseau d'adduction publique ont révélé la présence de métolachlore ESA et de métolachlore OXA (sous-produit de l'herbicide métolachlore) à des taux supérieurs à la **norme fixée à 0,10 µg/l** par la réglementation française.

Les valeurs mesurées sur le prélèvement du **18/07/16** sont de **0.22 µg/l** pour le métolachlore ESA et de **0.13 µg/l** pour le métolachlore OXA.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) préconise une valeur sanitaire maximale (Vmax)\* de 510 µg/l pour ces molécules.

**Par conséquent, l'agence Régionale de Santé indique que ces non-conformités ne présentent pas de risque sanitaire avéré pour la population et l'eau peut être consommée sans restriction d'usage.**

*\* Valeurs établies par l'Anses, l'ingestion pendant la vie entière d'une eau contenant un pesticide à une concentration inférieure ou égale à la Vmax n'entraîne, sur la base des critères toxicologiques retenus et en l'état actuel des connaissances, aucun effet néfaste pour la santé*

Le Responsable du Service Eau

Thierry BEISSON

